

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

La Chambre reprend l'étude en comité plénier du Bill C-178, Loi concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions connexes ou accessoires, qui est rapporté avec des amendements et étudié dans sa forme modifiée et dont la troisième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-170, Loi concernant les relations entre employeur et employés dans la Fonction publique du Canada.

M. Benson, au nom de M. Pearson, appuyé par M^{lle} LaMarsh, propose,— Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déferé au comité mixte spécial sur la Fonction publique.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-181, Loi concernant l'emploi dans la Fonction publique du Canada.

M. Benson, au nom de M. Pearson, appuyé par M. McIlraith, propose,— Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A 10 h. 05 du soir, la question «Que cette Chambre ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M^{lle} LaMarsh, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 23 mars 1966, demandant copie de toute correspondance et autres documents échangés entre le ministre des Finances et le premier ministre de la Saskatchewan concernant une demande du gouvernement de la Saskatchewan relative à des modifications à apporter aux Règlements fiscaux applicables aux mines de potasse utilisant le procédé d'extraction par solution.—(*Avis de motion portant production de documents n° 112*)

Par M^{lle} LaMarsh,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission du service civil du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1965, conformément à l'article 76(1) de la Loi sur le service civil, chapitre 57, Statuts du Canada, 1960-1961.